

Conformément à la réglementation en vigueur, A PLUS FINANCE a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations adressées par ses clients.

Toute réclamation peut être transmise gratuitement à A PLUS FINANCE :

- Par courrier à l'adresse :
A PLUS FINANCE
8 rue Bellini
75116 Paris

- Par mail à l'adresse :
contact@aplusfinance.com

- Par téléphone au :
01 40 08 03 40

La société de gestion s'engage à envoyer un courrier d'accusé de réception sous un délai de 10 jours ouvrables maximum à partir de la date de réception de la réclamation et/ou à répondre sous un délai de 2 mois maximum à partir de cette même date.

Si la réponse apportée à la réclamation ne leur parait pas satisfaisante, les clients ont la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

Mme Marielle Cohen-Branche
Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers
17, place de la Bourse 75 082 Paris cedex 02